

POURQUOI OCCUPER LE CHANTIER D'UNE PRISON ?



En novembre 2005, le renforcement constant des politiques sécuritaires a abouti, dans les banlieues françaises, à l'explosion de colère la plus retentissante qu'aït connu ce pays au cours des dernières années. Le gouvernement n'a pour seule réponse que de promouvoir la peur et la haine de *l'autre* et de proposer de nouvelles mesures de contrôle et de répression. Nous pensons pour notre part qu'il est temps de s'opposer de manière déterminée aux violences de l'Etat et de l'économie, celles qui détruisent chaque jour la vie d'une bonne partie de la population : l'incarcération, la misère et la ghettoïsation des pauvres, les politiques sécuritaires et racistes...

Le retour des Prisons pour les mineurs...

Le gouvernement prévoit la construction d'ici fin 2006 de 7 établissements pénitentiaires pour mineurs de 13 à 18 ans. Ils fourniront 420 nouvelles places d'incarcération qui s'ajouteront aux 850 existantes dans les quartiers pour mineurs des prisons. Chacun des ces établissements coûtera environ 13 millions d'euros, avec une bonne marge bénéficiaire pour l'entreprise de construction de trois d'entre eux : Leon Grosse.

Les EPM vont venir s'ajouter aux *centres fermés* et aux *quartiers pour mineurs* des prisons actuelles, et consacrer une préférence pour l'enfermement dans les divers types de suivis à l'encontre des mineur-euse-s délinquant-e-s. Ces établissements seront une nouvelle expérimentation dans le perfectionnement des modes de surveillance et de contrôle. Ils seront entourés d'un mur d'enceinte de 6 mètres de haut. Le ministère demande aux architectes de penser un dispositif qui permette « *le regard constant d'un adulte sur les mineurs et facilite les vues les plus larges possibles à l'intérieur de l'établissement* ». Dans chaque prison, il est prévu un poste central d'information (PCI) « *fermé, protégé, tenu par un ou deux surveillants, et équipés de matériel de communication et de transmission* » d'où puissent être contrôlé les divers espaces où se trouveront les détenu-e-s.

Pour faire avaler la pilule et satisfaire les *bonnes âmes*, le gouvernement légitime la construction de ces établissements par l'amélioration des conditions de détention. Mais cela ne doit pas nous faire oublier que c'est bien dans l'incarcération que réside à la base l'aberration.

Vengeance et incarcération...

La réouverture de prisons pour mineurs, correspond sans nul doute à des objectifs politiques déterminés mais constitue aussi paradoxalement une démonstration renversante d'amnésie historique. Certaines formes d'enfermement des mineurs qui reviennent en force aujourd'hui étaient devenues plus rares depuis 30 ans, notamment parce que de nombreuses personnes avaient lutté pour démontrer qu'elles ne faisaient que démolir moralement les personnes qui les subissaient. La dernière *maison de correction* ouverte en 1970, et fortement contestée, avait coûté une fortune. Elle fut fermée quelques années plus tard. Des jeunes s'en sont évadés en courant les risques les plus grands de jours comme de nuit, alors que tout avait été fait pour que ce soit impossible. Ils avaient de justes raisons de vouloir fuir l'avenir qu'on leur préparait : 80% des jeunes se retrouvaient en prison, presque immédiatement après leur sortie.

La prison n'a pas pour effet de rééduquer mais s'inscrit dans un désir de vengeance, où il est estimé que si des gens font quelque chose de mal au vu des normes sociales, il doit leur être fait du mal en retour. Une logique circulaire qui ne fait que perpétuer et finalement accroître la violence. La prison n'aide pas à transformer les causes d'une violence que ce soit chez des individus ou dans la société en général, mais à briser ou torturer des individus particuliers, adultes ou enfants. Elle est un supplice qui, malgré tous les discours de rénovation et de réforme du monde, se veut essentiellement dégradant et humiliant.



L'engrenage refus/punition et l'apprentissage de la domination...



Le cadre autoritaire de la prison pousse inmanquablement les individus qui n'y sont pas complètement brisés à se rebeller et des adultes à les brimer en retour parce qu'ils ne supportent pas que dans un cadre où tous les pouvoirs leurs sont conférés, des individus, en particulier des plus jeunes, ne se soumettent pas à leur autorité. Malgré leur éventuelles *bonnes intentions*, les éducateurs, les matons, les éducateurs-matons seront mobilisés au tout-sécurité. Dans la prison, la répression l'emporte toujours. Le conflit entre celui qui souffre et veut s'enfuir et celui qui le surveille et finit par le punir est inéluctable. Dès cet instant, il n'y a plus de limites, l'engrenage est sans fin. L'arbitraire, les vexations, l'acharnement sur les souffre-douleur, forment vite au bagage minimum pour la survie en milieu carcéral : savoir mentir et dissimuler, résister au pire, faire les coups en douce, ne pas montrer ses sentiments.

On peut difficilement construire quoi que ce soit d'épanouissant sous la contrainte et en milieu confiné, coupé de ses ami-e-s et de ses liens... Un enfant qui se structure

dans l'enfermement n'aura d'autres structures que l'enfermement et reproduira le plus souvent à l'extérieur ce qu'on lui aura inculqué : faire plier les autres à son autorité toute-puissante. Les seules valeurs que l'on peut imaginer être transmises par l'institution en prison sont celles qui y préside : la brutalité, la discipline, la punition.

Une partie des jeunes qui échouent là sont des individus cassés, maltraités, marqués par des brisures familiales. Des personnes pour qui il est particulièrement décisif de créer des liens affectifs forts et de la confiance avec d'autres. Malgré des solidarités et rebellions qui arrivent heureusement parfois à se créer face à l'Administration Pénitentiaire, les prisons sont un lieu où tout est fait pour que règne la misère sexuelle et affective.

Ces EPM s'inscrivent dans un renforcement général des politiques sécuritaires vis à vis des mineurs et au-delà...

Après des décennies de colonies pénitentiaires et de maisons de correction, l'ordonnance de 1945 qui encadrait le traitement de la *délinquance juvénile* au sortir de la guerre, entendait donner une priorité à l'action éducative sur tout acte répressif. Il ne s'agit pas pour nous de se faire ici les avocats de formes d'*éducation surveillée* qui demeurent essentiellement des modes de normalisation et de mise au pas. Néanmoins l'ordonnance de 45 fit évoluer le cadre répressif dans des voies parfois moins axées sur l'incarcération. Une partie des structures se firent un temps sans doute un peu plus ouvertes à certains individus soucieux de formes d'émancipation qui ne se fondent pas sur la punition ou la réinsertion forcée. Aujourd'hui, même cette conception mixte éducation/répression est remise en cause et les politiques de tous bords veulent sortir d'un cadre qu'ils jugent laxiste pour instituer une vraie politique de *"tolérance zéro"*.

Voici quelques conséquences concrètes de ces politiques initiées par la gauche puis enterrinées par les lois Perben :

- une augmentation des incarcérations. En ce qui concerne les mineurs, les réponses pénales augmentent de 45% entre 90 et 2002
- la création des *Centres d'Education Fermés (CEF)*, après les *Centres d'Education Renforcée (CER)* et *Centres de Placement immédiat (CPI)* mis en place par la gauche. Ce sont des établissements publics ou privés habilités à recevoir des mineur-e-s dans le cadre d'un contrôle judiciaire ou d'un sursis avec mise à l'épreuve. Ces centres, remplaçant d'autres types de suivis, délimitent un cadre de plus en plus disciplinaire et ceux qui ne se soumettent pas au règlement des *CEF* ou s'en échappent sont menacés directement d'incarcération en quartiers pour mineurs
- un modelage du traitement des mineurs sur le traitement carcéral des majeurs avec par exemple l'incarcération préventive des mineurs de 16 ans, des possibilités d'incarcération pour les mineurs dès l'âge de 13 ans et l'instauration de peines dès l'âge de 10 ans pour des sanctions éducatives. Les lois sur la récidive pour les majeurs sont aussi dorénavant appliquées aux mineurs
- une augmentation des incarcérations. En ce qui concerne les mineurs, les réponses pénales augmentent de 45% entre 90 et 2002
- la collusion entre la *Protection Judiciaire de la Jeunesse* et l'*Administration Pénitentiaire (AP)*
- une extension de la sphère pénale : des cas qui n'étaient pas pénalisés avant le sont, comme les violence scolaires légères (création du *délit d'outrage à enseignant* puni de 6 mois de prison ferme), qui sont maintenant systématiquement signalées et portées au parquet, alors qu'elles étaient auparavant réglées en interne
- la pénalisation du quotidien des quartiers populaires avec des délits à l'encontre du regroupement dans les halls d'immeubles ou de la fraude des transports en commun, jusqu'au fait de pouvoir sortir de chez soi le soir avec les couvertures
- un durcissement policier à l'encontre des jeunes avec ses *Brigades Anti Criminalité (BAC)* harnachées de nouvelles armes hightech, ses contrôles aux facies et harcèlements constants et son lot de bavures et d'accidents meurtriers couverts et cachés
- la volonté de remise en place de *lois anti-casseurs* qui considèrent comme responsables de tous délits constatés, n'importe qui se faisant arrêter dans une manifestation de révolte organisée ou spontanée
- la massification du fichage ADN. Sarkozy s'est donné comme objectif le fichage de 400 000 nouvelles personnes par an. Les mineurs n'y échappent pas. Ainsi en juin 2005, le procureur de la république de Créteil a demandé au service de Val de Marne de convoquer tous les enfants âgés de plus de 13 ans condamnés depuis le 1er oct 2004 afin de recueillir leur ADN
- le développement des nouvelles technologies (notamment les nanotechnologies) pour créer des outils de contrôle permanents et invisibles qui permettent, en sus de la vidéo-surveillance, de savoir à tout moment où se trouve et ce que fait chaque *citoyen-ne*.

Éducation ou filchage social ?

L'anonymat censé cadrer le travail des éducateur-trice-s se voit nié par une obligation à la transmission des fichiers et à la délation de plus en plus forte. Il y a un enrôlement croissant de l'ensemble des services sociaux dans la normalisation des jeunes avec notamment la mise en place de partenariats qui occultent les inégalités fondamentales entres *collaborateurs*.

Le Préfet, le Procureur et le Directeur départemental de la Sécurité publique y ont évidemment bien plus de pouvoirs que des profs et éducateurs et y imposent leurs vues.

On constate aussi une importation du champ carcéral dans les écoles et collèges avec une multiplication, de la vidéo surveillance, des fouilles, de la délation, l'intervention des policiers à l'intérieur des établissements, et la volonté de se servir de ces espaces comme terrain d'acclimatation des populations au nouvelle forme de contrôle comme la biométrie (1) pour se rendre à la cantine par exemple.

Le gouvernement s'en prend aussi de plus en plus à l'entourage familial avec des suppressions et mises sous tutelle des allocations, censées subtilement aider les pauvres en les rendant encore plus pauvres. On impose aussi des assistances éducatives aux familles, des amendes, voire des peines d'emprisonnement pour résoudre des "délits" présentés comme des fléaux majeurs à l'instar de l'absentéisme à l'école. En Angleterre, pays phare à ce niveau, les parents peuvent devenir de véritables matons chargés de garder leur enfants à résidence avec ou sans bracelets électroniques, et de cadrer leurs fréquentations sous peine d'emprisonnement.

Ces diverses mesures sont sous-tendues par une approche idéologique de la société et de l'être humain...

"On sait que la délinquance n'a aucune nature sociale et qu'elle relève de la responsabilité individuelle de chacun" Christophe Caresche député socialiste de Paris (2001).

Depuis le colloque de Villepinte, en 1997, un large consensus politique entérine l'échec de la prévention pour axer les efforts gouvernementaux sur le tout-sécuritaire et l'idéologie qui l'accompagne : individualisation, psychiatrisation, criminalisation. Ce ne sont plus les choix politiques, économiques qui sont à remettre en question quand l'échec est patent mais l'individu archaïque jugé incapable de s'adapter à la modernité.

On applique de plus en plus aux individus des visions dites *comportementalistes* où un certain nombre de personnes dans notre société seraient naturellement délinquantes et "condamnées" à être "déviantes" ou "violentes" : tueurs-nés... Chez les analystes de la "délinquance", on retrouve de plus en plus l'influence des théories économiques libérales qui définissent un individu fondamentalement rationnel et calculateur qui déterminerait sa vie par des choix binaires. Ces perceptions ont pour conséquence l'idée outrageusement simpliste qu'il suffirait d'augmenter le "coût de la délinquance" en multipliant les possibilités d'être pris et en durcissant les sanctions pour la faire disparaître. Ces calculs sont malheureusement logiques uniquement aux yeux de dirigeants qui semblent bien peu comprendre ce que peuvent vivre et ce qui peut pousser à agir les populations qu'ils gèrent...ou se servent sciemment d'argumentations faussées pour justifier leurs besoins de contrôle. On en arrive à l'équation absurde — "100 000 personnes en prisons = 500 000 crimes en moins" — et à penser que la police peut résoudre les problèmes de la misère. L'expérience prouve qu'elle peut arrêter autant de dealers qu'elle le veut, il y aura toujours des personnes qui prendront la suite et d'autres qui ressortiront de prisons plus déterminées encore, tant que le cadre social ne change pas. A New York ou à Paris, dans les villes qui ont érigé la *tolérance zéro* en remède miracle, la police n'a réussi qu'à nettoyer un quartier ou une place pour transvaser les mêmes situations dans d'autres.

Cette politique ne tente au final que de confiner tant bien que mal les pauvres et les problèmes dans des ghettos invivables. Puis, comme au temps des colonies, elle explique la violence sociale qui peut s'y manifester par des discours racistes où les immigré-es, généralement montré du doigt, sont des "sauvageons", des "terroristes" et "maffieux" "primitifs" et "polygames"... "à nettoyer au kärsher".

La dite délinquance : manifestations et causes...

La définition de la déviance et de la violence englobe aujourd'hui quasiment toutes les réactions de refus vis à vis de l'ordre établi ou de survie face à la misère économique, affective et sociale. Il est utile de regarder concrètement ce qui est mis sous le champ de la délinquance et ce pourquoi des jeunes se voient aujourd'hui condamné-es :

- il s'agit parfois d'actes de violence vis à vis des autres, coups et blessures, viols, rackett qui peuvent entraîner indéniablement des souffrances mais que l'on n'empêchera pas en détruisant psychologiquement encore plus de dits coupables...
- il s'agit souvent de divers actes de survie face à un monde d'exploitation. La délinquance est pour beaucoup une petite économie marginale qui fait vivre des milliers de familles démunies. Comment condamner le vol dans un monde qui n'offre pas d'alternatives à beaucoup pour survivre ou exister socialement ? Comment ne pas comprendre le fait de ne pas payer les transports en commun dans un monde où se déplacer est réservé aux riches, ou encore que des jeunes enfermés dans des HLM et sans autres espaces de sociabilité collective qui leur appartiennent se retrouvent dans leurs halls d'immeuble ?
- ce pourquoi des mineurs se retrouvent condamnés, c'est aussi de plus en plus le résultat direct des politiques sécuritaires et du harcèlement policier, des réactions de défense qui se transforment au tribunal en *outrage et rébellion*, ou en mort par *balle perdue* ou par *électrocution*...
- ce que le gouvernement appelle *délinquance* est enfin souvent l'expression d'une révolte, qui quand bien même elle puisse prendre des formes auto-destructrices, appelle à une solidarité de la part de celles et ceux qui refusent l'ordre social actuel. Pourtant les quelques centaines d'individus majeurs et mineurs arrêtés au cours des semaines d'émeute de novembre sont jugés et incarcérés sans qu'il n'y ait pratiquement aucune manifestation de soutien. La gauche parlementaire, censée théoriquement combattre les *inégalités sociales* s'est contentée à cette occasion de demander plus de *contrôle de proximité* et de *police sociale* pour encadrer la *racaille*.

Il faut rappeler que la *délinquance* est aussi en grande partie un phénomène médiatique et un effet du discours politique, savamment utilisé par le gouvernement et les divers partis politiques. Il s'agit de monter des faits en épingle et en stigmatisant certaines catégories de population pour faire peur aux classes moyennes et diviser la population. Puis de légitimer son pouvoir et de gagner les élections en rassurant par des promesses d'acharnement constant sur les populations à abattre. La *violence des jeunes* n'est pas un phénomène nouveau.



Par contre, les modes d'encadrement et de normalisation ont évolué, avec en premier lieu le travail. Il y a quelques décennies les jeunes *voysous* pouvait encore se faire exploiter à l'usine tout en y transférant parfois une solidarité de groupe et un rejet des hiérarchies. Aujourd'hui le travail se fait rare, les syndicats se sont assagis et les jobs précaires qui demeurent se rapportent à des positions de servilité sans contre-pouvoirs collectifs ni possibilités de rébellion.

L'école, dans cette société capitaliste, se doit quant à elle avant tout de former les travailleur-euse-s en question. Dans le contexte actuel, son rôle se réduit de plus en plus à être un lieu de dressage d'une partie des jeunes en vue qu'ils acceptent d'être des précaires et rmistes obéissants... Il est alors assez logique que certain-e-s aient du mal à voir le sens d'aller s'asseoir sur ses bancs et se sentent quelques peu défiant-e-s ou absentéistes face à un ordre scolaire qui représente plus pour elles/eux une humiliation quotidienne qu'une quelconque possibilité d'émancipation sociale.

Depuis 30 ans, notre société a miné toutes les structures et cultures communautaires : elle a tenté d'asservir à l'idéologie républicaine post-coloniale des générations d'immigré-e-s, brisé les luttes d'émancipations sociales d'une partie de la classe ouvrière et de la jeunesse, détruit les quartiers populaires des centres-villes et lieux de rencontre dans la rue, les bars ou les associations... Les projets d'animation et expériences éducatives qui se détournent de la simple consommation d'activités sont de plus en plus rares et impossibles à mettre en oeuvre du fait des normes sanitaires et de sécurité. L'échange a plus généralement été remplacé par le spectacle télévisuel, l'addiction aux consoles et écrans divers et l'errance rituelle dans les centres commerciaux..

Ce qui constitue un individu, ce qui est valorisant socialement s'appréhende aujourd'hui majoritairement par la pub et les héros et animateurs de la télé, généralement, du côté des garçons, de bons mâles violents aptes à écraser et humilier les autres. Nous vivons dans une société où exister se résume de manière croissante à posséder des biens matériels et à paraître. Comment s'étonner alors que des personnes pour qui il n'est pas possible de posséder, donc d'exister, soient autant que d'autres obnubilés par l'acquisition de fringues, voitures et gadgets et prêt à en découdre pour y parvenir (comme le défendent par ailleurs si bien la pub et l'idéologie libérale) ?

Si on estime que cette société est pourrissante et brutale, on pourrait éventuellement en tirer quelques conclusions logiques, par exemple :

- arrêter de vouloir contrôler et normaliser les choix de vie des personnes en les punissant au moindre écart.
- remettre en cause le vol généralisé que constitue l'exploitation du travail d'autrui et l'accumulation de biens par certains au dépend de la majorité. Les plus grand voleurs ne demeurent-ils pas les patrons, la mafia politique et les propriétaires ?
- s'attaquer à l'autoritarisme et à la compétition qui guident les rapports sociaux à l'école et au travail et qui amènent une reproduction de ces rapports à l'extérieur.
- s'en prendre aux valeurs machistes, à la misère sexuelle et à la domination hommes-femmes qui conduisent aux viols et violences conjugales.

Mais l'Etat préfère se venger sur ses parias de la violence qu'il engendre plutôt que d'envisager des transformations réelles et de fragiliser son pouvoir.

CONTACT : of-fence@no-log.org

Agir...

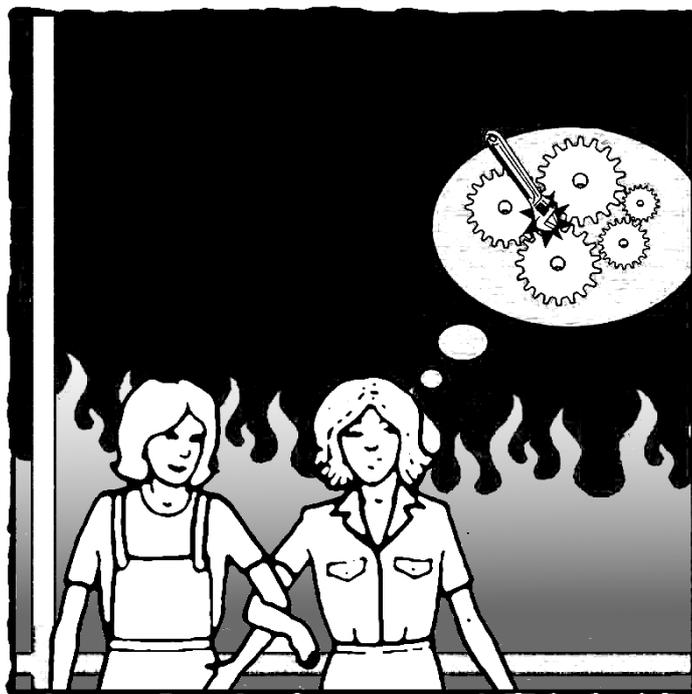
Divers groupes, journaux et radios se battent pour l'abolition de la prison et pour un soutien direct aux prisonniers et personnes arrêtées.

Il existe des guides juridiques (guidejuridique.lautre.net) qui aident à faire face à la répression policière et des sites d'information indépendante.

Dans diverses villes en France, des collectifs composés d'éducateurs-euses, de magistrats ou de militant-e-s se sont formés pour s'opposer à la construction de prisons pour mineurs. A Nantes existe un *collectif contre l'EPM*, qui a déjà organisé des campagnes d'information et une manifestation sur le site lors de laquelle les poteaux de géomètre du futur édifice ont été arrachés.

On constate néanmoins que l'Etat reste généralement assez indifférent aux simples manifestations. C'est pourquoi il nous semble nécessaire, de manière complémentaire de trouver des formes d'actions plus directes et offensives face à la construction de ces prisons et aux politiques sécuritaires. Occuper le site du futur chantier de construction, c'est empêcher concrètement que les travaux ne démarrent. Occuper les arbres, c'est se mettre en travers des machines et obliger l'Etat à une expulsion coûteuse pour libérer ce terrain. En Angleterre, c'est par ce biais, dans les années 90, que diverses forêts et parcs ont pu être préservés face à des projets routiers ou de mines à ciel ouvert.

Quel que soit le résultat de cette action, il est crucial de montrer qu'il est encore possible de résister sous des formes qui mettent des bâtons dans les engrenages de l'Etat. Au delà, il nous reste à continuer à expérimenter et inventer au quotidien d'autres formes d'éducation, d'animation, et plus généralement de rapports sociaux. Vous pouvez soutenir cette action notamment en vous rendant sur le site, ainsi qu'en participant localement à une mobilisation générale contre la construction de l'EPM d'Orvault.



(1) *Biométrie* : étude mathématique des caractéristiques biologiques morphologiques ou comportementales d'une personne afin de l'identifier sur la base empreintes digitales, d'empreintes de la main, de la rétine, de l'iris, du visage, ainsi que des dynamiques de signature, de frappe au clavier ou de la voix. La biométrie est principalement développée et utilisée dans des systèmes de sécurité, notamment des contrôles d'accès.

